

Consommation/Vente de l'eau en pot plastique Un subterfuge des promoteurs ?

AJT

Libreville/Gabon

Vendue à proximité des établissements scolaires, chez les marchands détaillants et dans les marchés, l'eau en pot de la marque "Alphonsine water" vole désormais la vedette à celle en sachet, récemment interdite de vente sur l'étendue du territoire.

"A beau chasser le naturel, il revient sous une autre forme". Certains opérateurs économiques véreux tapis dans la capitale semblent avoir décidé de traduire ainsi à leur manière, la célèbre maxime bien connue. En effet, comme une re-conversion de l'eau en sachet non autorisée de vente sur le territoire national, une nouvelle forme de conditionnement du précieux liquide a récemment fait son apparition sur le marché gabonais de la consom-



Photo : Rudy Hombenet

Après les eaux en sachet...

mation. Sa marque: "Alphonsine water". Une eau que les promoteurs jugent "digestive, légère, agréable à boire à tout âge et en toute circonstance". Comme c'est d'ailleurs écrit sur l'emballage, de couleur bleue. Chez de nombreux épiceries des quartiers de Libreville, ce produit se vend dans des pots (gobelets plastiques) de 350 ml au prix de 100 francs l'unité. «Histoire de ren-

dre l'eau potable accessible au petites bourses», selon les vendeurs. A en croire certains consommateurs, ce nouveau conditionnement apparaît comme un subterfuge de la part des promoteurs de cette eau. Autrement dit, une façon de contourner l'autorité de régulation de la consommation, qui avait interdit, il y a deux mois, la commercialisation de l'eau en sachet, parce que n'ayant pas reçu d'auto-



Photo : AJT

... voici l'eau en gobelet sur le marché gabonais.

risation de mise en vente sur le territoire gabonais. Seules différences apparentes donc avec l'eau en sachet : le conditionnement (pot plastique), la quantité (350 ml) et le prix (100 francs). Quelle est donc la provenance de ce nouveau produit ? Quelle garantie a-t-elle par rapport à la santé du consommateur ? Autant de questions qui demeurent sans réponses. L'on pourrait également

se demander si "Alphonsine water", contrairement à l'eau en sachet incriminée, répond aux normes exigées par la direction générale de la Concurrence et de la Consommation (DGCC) ? Le promoteur de cette marque d'eau a également pris le soin de mentionner un numéro de téléphone sur l'emballage. Vraisemblablement pour prouver sa bonne foi, sinon flouer le consommateur qui y ver-

rait un argument rassurant d'authenticité. « J'ai appelé à ce numéro, mais il ne passe pas », s'est plaint un consommateur. Contacté par l'Union, le directeur général de la Concurrence et de la consommation, Emmanuel Eyeghe Nze, a dit être au courant de la présence de ce produit sur le marché. Mais il précise qu'il n'a pas donné l'aval pour sa commercialisation. « Nous sommes en train de nous organiser pour pouvoir déployer nos équipes sur le terrain, afin d'aller regarder comment cette eau est produite, conditionnée et conservée », a-t-il ajouté. Combien de temps faudrait-il encore attendre pour voir ces équipes sur le terrain ? Personne ne le sait. Pour l'heure, c'est au consommateur de voir s'il doit ou non succomber à ce produit à la provenance inconnue.

Formaliser et contrôler, plutôt qu'interdire

F.B.E.M

Libreville/Gabon

EXIT les eaux en sachet, place désormais à celles vendues en gobelet plastique. Le tour de passe-passe des distributeurs de ces produits, susceptible d'emballer les consommateurs, est loin

de régler la question de fond qui est celle de la qualité de l'eau commercialisée. Car, à en croire le responsable de la DGCC, ces "nouveaux" produits sont tout aussi "illégaux" que leurs prédécesseurs en sachet, en ce qu'ils n'ont pas d'autorisation de vente sur le marché gabonais. Les conditions de fabri-

cation de ces marchandises sont inconnues et peuvent s'avérer insalubres, comme il a souvent été donné de constater dans ce secteur d'activité informel. Que faire dès lors ? Quand on sait que ces produits sont prisés du grand nombre, du fait de leur prix accessible. C'est d'ailleurs ce qui justifie que beaucoup les consomment,

quand bien même ils sont conscients des risques encourus. La solution, selon les uns et les autres, serait que les pouvoirs publics, plutôt que d'interdire, accompagne ces Petites et moyennes entreprises (PME), opérant aujourd'hui au noir, en les amenant à se conformer, notamment aux normes sanitaires en la matière.

Cela peut se faire par des courtes formations. Une approche qui serait bénéfique pour l'ensemble du circuit des eaux en sachet et/ou en gobelet, comme pour toutes les autres activités exercées au noir. Le producteur gagnera en légalité, le consommateur en qualité des produits, et l'État s'assurera d'une population saine, et de

taxes, à travers des PME enregistrées dans les services compétents. La question est d'autant plus préoccupante, que les marques d'eau minérale, de table et de source autorisées sur le marché national sont généralement à des prix élevés pour le consommateur lambda. Là est tout l'enjeu.

4e édition du festival "Coup de théâtre", du 17 au 21 avril 2018 à l'Institut français Cinq créations dont une française à l'honneur



Photo : Frédéric Serge Long

Les organisateurs face à la presse.



Photo : Frédéric Serge Long

La conférence de presse était animée par Danielle Itoumba et Saint Ange Ibinga de la compagnie les Renaissants...



Photo : Frédéric Serge Long

...avec Marine Fort, Charles Le Gargasson et Michel Ndaot

Frédéric Serge LONG

Libreville/Gabon

Dans la programmation de l'événement, des créneaux horaires aménagés pour la jeunesse, les élèves des lycées et collèges de Libreville et Port-Gentil, ainsi qu'une implication accrue des étudiants de l'Enam.

LE festival "Coup de théâtre" s'ouvre mardi prochain 17 avril, à l'Institut français (IF) de Libreville, pour la quatrième année consécutive. Il se déroulera jusqu'au samedi 21. Cinq créations dont une française sont à l'honneur au cours de ce rendez-vous culturel qui aménage, pour cette édition, des créneaux horaires pour la jeunesse, les

élèves des lycées et collèges de Libreville et Port-Gentil, et présente des conditions propices à l'implication accrue des étudiants de l'Ecole nationale d'art et de manufacture (Enam). Cinq jours durant, les Librevillois sont invités à découvrir le travail des compagnies Les Renaissants ("Chaka Zulu"), Ndossi ("De la chaire au

trône"), Atelier Eyeno ("1964" et "Un serpent dans ma cuisine"), de la classe de théâtre de l'Enam ("Pour un retour aux sources") ainsi que La caisse à Glingues de France ("Les 7 vies d'Alexandra David-Néel"). Mais également une comédie française de Mari-vaux ("Le petit maître corrigé"). En prélude à cet évé-

ment, une conférence de presse a été animée hier matin, à l'Institut français, par Charles Le Gargasson, attaché culturel, Marine Fort, chargée de mission culturelle, Michel Ndaot, metteur en scène de l'atelier théâtre Eyeno, Danielle Itoumba et Saint Ange Ibinga de la compagnie les Renaissants. « Le théâtre fait partie des arts importants. Des fi-

gures travaillent à sa vie et son bon fonctionnement avec une énergie toute particulière. Des écoles de formation dans ce domaine ont d'ailleurs besoin d'espaces d'expression. C'est donc avec beaucoup de joie que nous accueillerons à l'ouverture, mardi prochain, la représentation des étudiants de l'Enam », a déclaré Charles Le Gargasson.